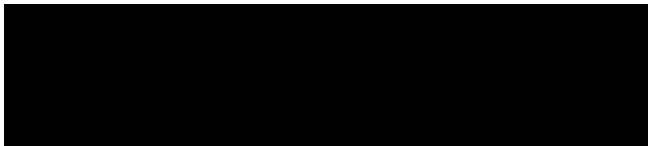


PAR COURRIEL

Québec, le 27 mars 2026



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.410



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 23 février dernier visant à obtenir certaines informations concernant le plan de consolidation, de bonification et de développement du Réseau Maison Oxygène transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Plus précisément, vous désirez :

1. La date à laquelle le ministère a officiellement reçu ce document ;
2. L'état d'avancement du traitement de ce dossier ;
3. L'étape actuelle de l'analyse

En ce qui concerne le premier point de votre demande, la première version du plan de consolidation, de bonification et de développement du Réseau Maison Oxygène a été officiellement transmise au MSSS en octobre 2023. À la suite d'une rencontre avec le ministre Lionel Carmant, un dépôt d'informations additionnelles a été transmis le 21 octobre 2025.

En ce qui concerne l'état d'avancement du traitement de ce dossier. Le MSSS a pris connaissance du document et les éléments ont été considérés dans le cadre des travaux liés à l'évaluation d'un second plan d'action en Santé et bien-être des hommes (SBEH) dont la non-reconduction a été annoncée en 2025. Le contenu du document continuera d'être examiné et pourra alimenter les travaux futurs à la lumière du contexte socioéconomique actuel.

... 2

En ce qui a trait à l'étape actuelle de l'analyse, le document demeure pertinent, et ses éléments seront pris en considération dans le cadre des prochaines actions en matière de SBEH.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs

La responsable de l'accès aux documents

[REDACTED]

Sylvie Lehoux

p. j. 1